



Paris, le 9 décembre 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Un nouvel élan pour le Haras national du Pin

Un relevé de décisions portant sur la création d'un Etablissement Public de l'Etat (EPA) chargé de la gestion et de la mise en valeur du Haras national du Pin a été signé aujourd'hui, à Paris, au Ministère de l'Agriculture par Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Laurent Beauvais, Président de la Région Basse-Normandie et Alain Lambert, Président du Conseil Général de l'Orne.

Préservation et valorisation du patrimoine du Haras national du Pin, création d'un pôle international dédié au sport équestre, appui à la filière équine et promotion des métiers du cheval, développement de l'offre touristique, culturelle et de l'offre de formation, coopération avec le Haras national de Saint-Lô, telles seront les missions du futur établissement public.

Ce dernier sera placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture. Feront notamment partie du conseil d'administration un collège comprenant des représentants de l'Etat (Ministères de l'Agriculture, des Sports, de la Culture, Préfecture de Basse-Normandie, Préfecture de l'Orne, Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE)) et un collège des représentants de la Région Basse-Normandie et du Conseil Général de l'Orne. Le Président du nouvel établissement sera issu du collège des collectivités territoriales.

Cette création interviendra par voie législative dans le cadre du projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt qui sera débattu au Parlement à compter du mois de janvier 2014.

Il est prévu que l'IFCE transfère à titre gratuit au nouvel établissement public la propriété des biens immobiliers et mobiliers du Haras du Pin, dont une partie restera mise à sa disposition pour poursuivre ses activités sur le site. Il en ira de même du personnel de l'IFCE affecté aux missions d'entretien et d'animation du site.

---

#### Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)  
**Région Basse-Normandie** : Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85  
**Conseil Général de l'Orne** : Irène Martin-Houlgatte – tel : 02 33 81 63 97

---

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**  
**Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS**  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 **@Min\_Agriculture**

Pour Stéphane Le Foll : « *Je me félicite de la signature de cette convention qui témoigne de la capacité de l'Etat, du Conseil régional et du Conseil général à travailler ensemble pour préserver une institution qui fait partie de notre patrimoine national, qui symbolise l'excellence de la*

*France dans les disciplines équestres. Lors de ma venue au Haras du Pin en juin dernier j'avais indiqué ma volonté d'assurer la pérennité de cet établissement, c'est maintenant chose faite ! »*

*Pour Laurent Beauvais : « C'est une très bonne nouvelle pour le Haras du Pin. Un nouveau nom « Haras national du Pin », une nouvelle ambition pour ce joyau patrimonial mais aussi touristique et sportif. La Région s'associe pleinement au Ministère de l'Agriculture et au Département de l'Orne pour donner au Haras national un nouvel essor. C'est un nouvel exemple de coopération « à la normande ». Nous nous donnons les moyens de porter ce rayonnement en Basse-Normandie et au-delà. La création de ce nouvel établissement s'inscrit dans une dynamique que nous avons mise en place autour de la filière cheval en Basse-Normandie. Pour ne citer que quelques actions phare : l'expertise du Centre de Promotion de l'élevage de Saint-Lô, le très réputé centre de pathologie du cheval de Goustranville, les formations dédiées à la filière cheval dans les lycées comme à Saint-Hilaire du Harcouët, et bien sûr l'événement mondial de l'année : les Jeux Equestres Mondiaux FEI Alltech™ 2014 en Normandie. »*

*Pour Alain Lambert : « Avec cet accord, le Haras national du pin a rendez-vous avec l'histoire. Il va pouvoir basculer dans une ère nouvelle et tracer un nouvel avenir fait d'ouverture, d'expertise, d'exigence d'excellence en s'appuyant sur le passé prestigieux de ce lieu historique. A l'approche d'un événement mondial comme les Jeux Equestres Mondiaux FEI Alltech™ 2014 en Normandie, c'est une grande nouvelle pour les cavaliers du monde entier, pour les 6 000 emplois ornaïens qui dépendent de la filière équine et pour le rayonnement de l'Orne. »*